



TRUFFLE CAPITAL

RAPPORT DE L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

2024

TABLE DES MATIÈRES

Contexte et objectif	3
Description générale de l'exercice des droits de vote	4
Participation de Truffle Capital aux assemblées générales	5
Orientations des votes exprimés en assemblées générales	6
Explication des choix effectués sur les votes les plus importants	7
Recours à des services rendus par des conseillers en droits de vote	9
Prévention des conflits d'intérêts réels ou potentiels	9

RAPPORT DE L'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL

CONTEXTE ET OBJECTIF

Conformément à l'article L 533-22 du Code Monétaire et Financier, Truffle Capital a mis en place une politique d'engagement actionnnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire comme composante de sa stratégie d'investissement.

Le présent rapport précise et décrit l'exercice des droits de vote tant en termes de données quantitatives que qualitatives.

L'analyse couvre la période ayant débutée le 1er janvier 2024 et s'étant achevée le 31 décembre 2024 et consolide l'exercice du droit de vote des 30 véhicules gérés et conseillés par Truffle Capital en 2024.

L'engagement actionnnarial est l'une des priorités de Truffle Capital. La démarche actionnnariale s'exprime en participant activement aux assemblées générales, en exerçant les droits de vote des véhicules gérés et conseillés, en prônant l'équité des actionnaires, tout en défendant sur le long terme les intérêts des actionnaires et des souscripteurs des véhicules.

En tant qu'actionnaires, nous avons pour objectif de défendre les valeurs véhiculées par Truffle Capital, tant notamment sur le plan de la gouvernance d'entreprise que sur le plan de la responsabilité sociale et environnementale.

L'engagement actionnnarial est également assuré grâce à la participation de nos directeurs de participations dans les organes de gouvernance de chaque société investie, qui lui permettent de maintenir un dialogue régulier avec les dirigeants des participations.

RAPPORT DE L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions réglementaires, Truffle Capital dispose d'une politique d'engagement actionnarial qui est disponible sur son site internet dans l'onglet "Informations Réglementaires" (www.truffle.com).

Cette politique précise :

- Le suivi de la stratégie, des performances financières et non financières, des risques, de la structure du capital, de l'impact social et environnemental et du gouvernement d'entreprise ;
- Le dialogue avec les sociétés détenues ;
- L'exercice des droits de vote et des autres droits attachés aux actions ;
- La coopération avec les autres actionnaires ;
- La communication avec les parties prenantes pertinentes ;
- La politique de vote.

Pour rappel, conformément à leur stratégie d'investissement les Fonds gérés et conseillés par Truffle Capital sont actionnaires de sociétés innovantes, principalement non cotées et le plus souvent domiciliées en France.

Lorsque cela est possible les équipes demandent une représentation dans les organes de gouvernance de la société, lieu d'échange naturel sur l'avancement de la stratégie. Cette participation permet notamment un suivi régulier de chaque société facilitant la prise de décision lors de l'exercice des droits de vote.

RAPPORT DE L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

PARTICIPATION DE TRUFFLE CAPITAL AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'exercice du droit de vote au sein des participations est assuré par les équipes d'investissement de Truffle Capital.

Au 31 décembre 2024, l'équipe d'investissement en charge de la gestion des véhicules gérés et conseillés par Truffle Capital était composée de 12 personnes.

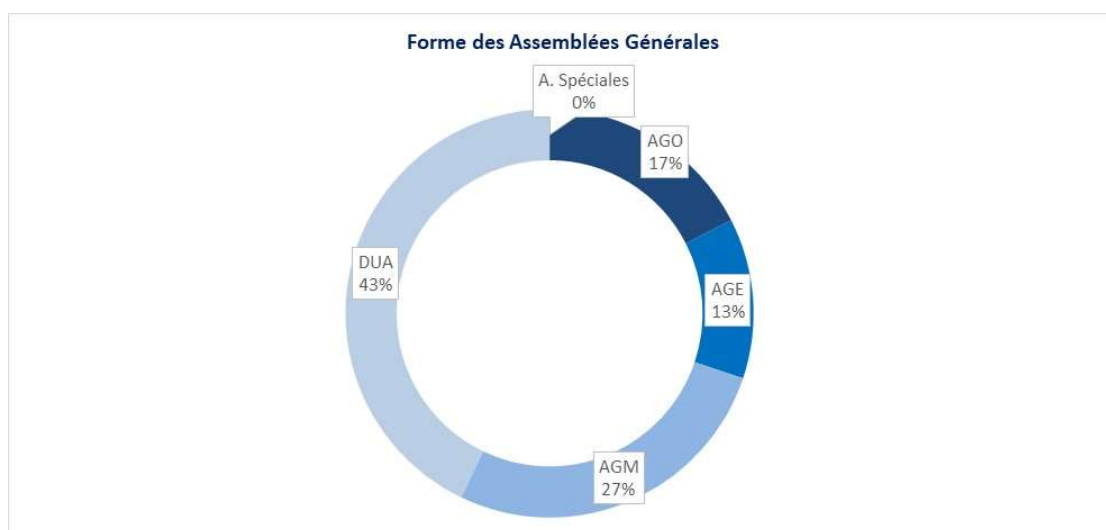
En 2024, Truffle Capital a exercé ses droits de vote attachés aux titres détenus par les véhicules gérés et conseillés conformément aux principes définis dans sa Politique d'Engagement Actionnarial.

La société de gestion a participé à 63 des 64 assemblées générales pour lesquelles elle a été convoquée.

Truffle Capital a décidé de ne pas prendre part au vote lors de l'assemblée générale de la société Polares Medical dans laquelle les véhicules gérés et conseillés par Truffle Capital détenaient moins de 1% du capital.

Ces 63 assemblées concernaient 33 participations (dont 3 sociétés cotées).

Forme des assemblées générales



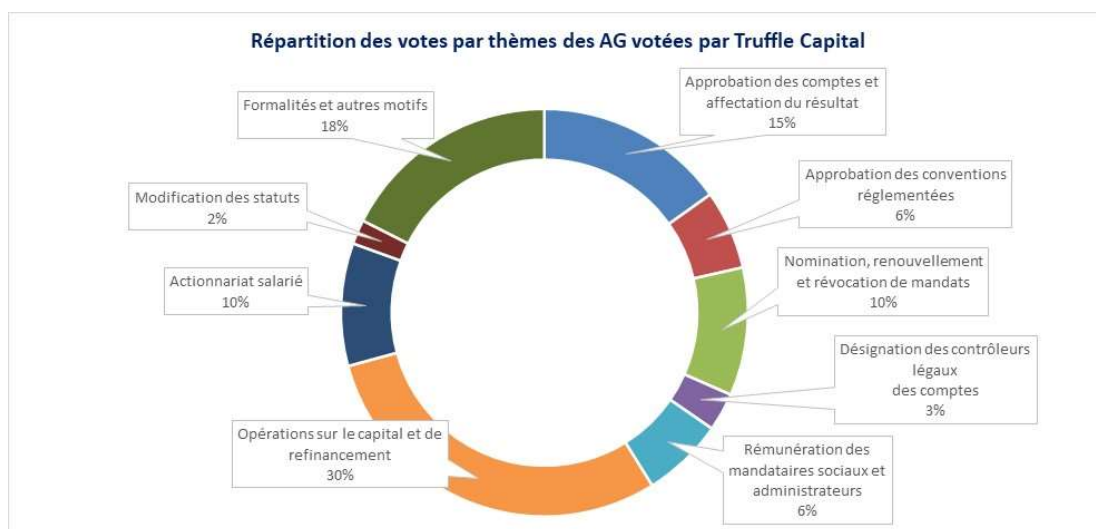
RAPPORT DE L'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL

La participation physique à l'assemblée générale est privilégiée. Si le membre de l'équipe d'investissement ne peut s'y rendre physiquement, Truffle Capital exerce son droit de vote soit par correspondance soit en donnant pouvoir au dirigeant ou à un autre actionnaire en précisant le sens du vote.

ORIENTATION DES VOTES EXPRIMÉS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Truffle Capital a identifié 9 thématiques principales dans les résolutions qui lui ont été présentées lors des assemblées générales :

- l'approbation des comptes annuels (approbation des comptes, affectation du résultat net, etc.) ;
- la ratification des conventions réglementées ;
- la gouvernance au sein du comité stratégique ou tout autre organe non-exécutif équivalent (nomination, renouvellement, révocation de mandat, etc.) ;
- la nomination des contrôleurs légaux des comptes ;
- la rémunération des mandataires sociaux et administrateurs ;
- les opérations sur le capital et résolutions rattachées (augmentation de capital, droit préférentiel de souscription, fusion, rachat de titres (société cotée notamment), autres opérations financières) ;
- l'actionnariat salarié (émission de plans de BSPCE, BSA, options, etc.) ;
- la modification des statuts ;
- les formalités et autres motifs associés.



RAPPORT DE L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

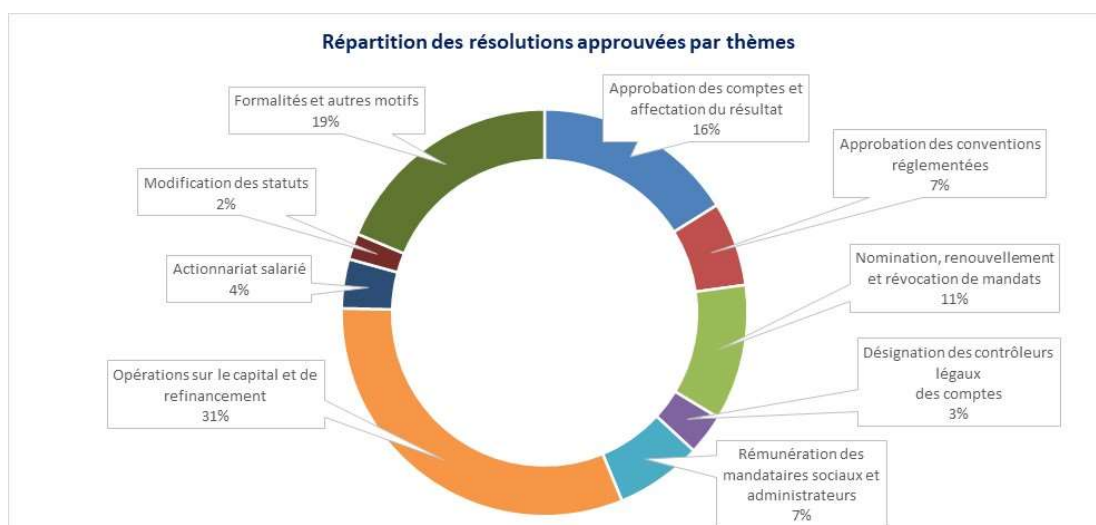
EXPLICATION DES CHOIX EFFECTUÉS SUR LES VOTES LES PLUS IMPORTANTS

La société de gestion s'est exprimée sur 462 résolutions dont 94 % ont été approuvées.

En 2024, les votes favorables sur les décisions les importantes ont permis :

- d'approuver les comptes et conventions réglementées de l'exercice 2023 ;
- d'approuver la rémunération des mandataires sociaux et administrateurs ;
- d'autoriser l'émissions d'actions ou d'obligations de sociétés avec le concours ou non de Truffle Capital ;
- de nommer de nouveaux membres au sein des organes de gouvernance, notamment pour favoriser la nomination de membres indépendants et la mixité.

Les votes favorables concernent :



Les votes défavorables concernent le refus des propositions d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise et représentent 6% des résolutions soit 28 résolutions.

RAPPORT DE L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

RECOURS À DES SERVICES RENDUS PAR DES CONSEILLERS EN DROITS DE VOTE

Truffle Capital n'a pas recouru en 2024 à un conseil en droit de vote.

PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS RÉELS OU POTENTIELS

Le Code de Déontologie et la politique de gestion de prévention et gestion des conflits d'intérêts mise à disposition sur notre site internet présentent le dispositif en vigueur au sein de Truffle Capital en la matière.

Aucun conflit d'intérêts avérés sur la période considérée.



À propos de Truffle Capital

Fondée en 2001, Truffle Capital est une société de Venture Capital européenne indépendante, spécialisée dans les Sciences de la Vie (MedTech et Biotech) et les technologies de rupture des secteurs IT (FinTech et InsurTech).

Truffle Capital a pour mission d'accompagner la création et le développement de jeunes entreprises innovantes, capables de devenir les leaders de demain.

Présidée par Patrick Kron et dirigée par le docteur Philippe Pouletty et Bernard-Louis Roques, Cofondateurs et Directeurs Généraux, Truffle Capital gère 500 M€ d'actifs.

La société a levé plus de 1,1 milliard d'euros depuis sa création et a accompagné plus de 80 entreprises dans les secteurs des technologies digitales et des sciences de la vie.